

Annexe n°3

Séjour en Gîte de Groupe au Moulin - Consignes de sécurité -

Déclaration à fournir à la remise des clés

Je soussigné,

.....

représentant le groupe :

.....

déclare avoir pris connaissance des consignes relatives à la sécurité pendant mon séjour au Moulin Saint-Bernard, telles que mentionnées dans la convention de mise à disposition temporaire des locaux et déclare avoir été oralement prévenu(e) des dispositions pratiques à suivre en cas de sinistre, entre-autres le protocole d'évacuation des lieux, la localisation des sorties de secours et du point de rassemblement devant le Moulin, la présence des dispositifs anti-incendies (détecteurs de fumée, extincteurs, déclenchement de l'alarme), l'interdiction de fumer dans l'ensemble du bâtiment et le réarmement de la centrale d'alarme.

Un boitier relais du système de sécurité se trouve dans la chambre 2 au 3^{ème} niveau de l'annexe. Cette chambre est réservée au responsable du groupe.

Afin de faciliter l'accès des pompiers au bâtiment, il est interdit de stationner de manière permanente devant le Moulin.

Je m'engage par la présente à suivre ces prescriptions.

Fait en 2 exemplaires,

Plancherine, le

Nom et Signature du responsable du groupe